

Membres	23
Présent(s)	17
En audio/visioconférence	1
Représenté(s)	3
Quorum	16

SÉANCE DU 19 JUIN 2025

- Présents au siège :** Sous la Présidence de Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Frédéric BERNHARD, Monsieur Modeste BONTE, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur Abdelaziz CHOUKRI, Monsieur Gérard CONRAD, Monsieur Roland HARLAUX, Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND, Monsieur Céleste KREYER, Monsieur Dominique LEBLANC, Madame Geneviève MANKA, Monsieur Bernard MATTER, Madame Nadia MONKACHI, Monsieur Alexandre SCHNELL, Monsieur Laurent WALTER, Monsieur Sebastien EHRET (Représentant de la société EMHA) et Madame Emmanuelle SERRANO (In Extenso Audit Alsace - Commissaire aux comptes)
- Présents en visio :** Madame Lucette TISSERAND, Madame Myriam JEMLI (Représentante du personnel) et Madame Brigitte OFFNER (Commissaire du gouvernement DDT 67)
- Absents et excusés :** Monsieur Philippe BIES (procuration à Monsieur Antoine BREINING), Madame Anne BOUCARD, Madame Virginie JACOB (procuration à Madame Suzanne BROLLY), Madame Catherine JAEGLE (procuration à Monsieur Salah KOUSSA) et Monsieur Patrice SCHOEPPF
- Assistaient en outre :** Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / Secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Monsieur Pascal CHARPENTIER (Directeur du Pôle Gestion Locative), Madame Betty AUFSATZ (Directrice de la Gestion Locative), Monsieur Philippe LEGLIZE (Directeur de la Maintenance du Patrimoine), Madame Viviane EHRHARDT (Directrice des Finances, de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion), Madame Stéphanie HOCHART (Directrice des Ressources Humaines), Madame Elise DIETRICH (Directrice de l'Innovation et de la Qualité), Madame Isabelle DAVID (Directrice de la Transformation Numérique) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Conseil d'administration,
Vu la délibération D/B/2023/047,
Vu le rapport du Directeur général,
Délibère :

CA/2025/019 : Strasbourg-Musau - Cité Ampère - 21 rue Ampère et Chemin de Lombartswortherweg : Reconstitution de 35 garages et réaménagement des espaces de stationnement existants. Autorisation de programme

Il est décidé :

1. D'autoriser le programme de reconstitution de 35 garages, le réaménagement des espaces extérieurs de stationnement pour reconstituer les 72 emplacements de stationnement aériens existants, la création de 26 places aériennes et l'aménagement paysager.

Le prix de revient prévisionnel de cette opération est de 800 200 € TTC (TVA 10 %).

2. Monsieur le Directeur général est autorisé à signer tout acte afférent

Ce point de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme